

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022/2023

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ PAR

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 avril 2023



I.	RENCONTRES AVEC LES INSTANCES OFFICIELLES	2
II.	ACTIONS DU CNCB	2
III.	TÉMOIGNAGES IDENTIFIÉS REÇUS RENTRÉE 2022	4
IV.	ACTIONS MENÉES SUITE A CES TÉMOIGNAGES	5
V.	DES SITUATIONS QUI PERDURENT	5
VI.	RELATIONS AVEC LES MÉDIAS	6
VII.	FRÉQUENTATION DU SITE DU CNCB	7
VIII.	SUBVENTIONS	7
IX.	VIE INTERNE	8
X.	ÉVOLUTION DU BIZUTAGE DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	8

I. RENCONTRES AVEC LES INSTANCES OFFICIELLES

► MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le Comité National Contre le Bizutage a rencontré Luc Pham, conseiller jeunesse, engagement, sport et valeurs de la République auprès du ministre de l'Éducation nationale le 29 août 2022. L'accueil fut chaleureux. Malheureusement depuis, plus aucun contact n'a été possible. Le CNCB regrette que les relations avec le Ministère de l'Éducation Nationale soient inexistantes alors que la prévention auprès des classes de terminales serait importante.

► MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Le Comité National Contre le Bizutage a été reçu par Tarek MAHRAOUI, en charge de la vie étudiante et de l'engagement, au cabinet de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le 5 septembre 2022

Le Comité National Contre le Bizutage a été reçu à la sous-direction de la réussite et de la vie étudiante le 13 septembre 2022 par Maëva TISSERAND et Christine SALOME.

Les cas de bizutage dont le CNCB a eu connaissance ont été transmis au MESR.

► MINISTÈRE DES SPORTS

Le CNCB a participé à la mise à jour de la Boite à outils du guide juridique du Ministère des Sports. Ce guide relatif à la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport est un outil de sensibilisation et d'information à destination de l'ensemble des acteurs du sport (notamment sportifs, arbitres, supporters mais aussi dirigeants ou encore les victimes de violences). Les coordonnées du CNCB y figurent.

Le CNCB fait partie des 15 structures qui sont représentées ou mentionnées dans le catalogue élaboré par le ministère chargé des Sports, pour donner une visibilité aux actions de ses partenaires. La finalité est d'encourager la diffusion de l'information et la mobilisation des structures pour des interventions que l'établissement programme et que le ministère prend à sa charge.

Tout au long de l'année, le CNCB est resté en contact avec ce ministère.

II. ACTIONS DU CNCB

- Intervention auprès des présidents des associations organisatrices des WEI et des procédures de recrutement à la rentrée prochaine à KEDGE business school Marseille le 13 juin 2022
- Intervention en visioconférence auprès des présidents des associations organisatrices des WEI et des procédures de recrutement à la rentrée prochaine à KEDGE business school Bordeaux le 16 juin 2022
- Participation au Comité d'Éducation à la Santé et à la citoyenneté (CESC) du Lycée Henri IV à Paris le 27 juin 2022

- Rencontre avec les jeunes badistes du CREPS d'Alsace à Strasbourg le 9 août 2022
 - Intervention au CREPS d'Ile de France auprès des futurs sportifs de haut niveau le 30 août 2022
 - Rencontre à Amiens avec les sportifs du Pôle France de football américain le 3 septembre 2022
 - Rencontre les présidentes et les présidents des associations étudiantes de l'Université catholique de Lyon le 10 septembre 2022
 - Rencontre avec les sportifs du club français de hockey sur glace de Cergy-Pontoise le 13 septembre 2022
 - Intervention à l'Institut Supérieur de l'automobile et des transports devant les responsables des BDE des sites de Nevers et d'Auxerre le 5 octobre 2022
 - Participation au Webinaire organisé par le groupe Santé Prévention de la PEEP (association des parents d'élèves de l'école publique) sur le thème : Soirée d'intégration, vous avez le droit de dire NON au bizutage le 13 octobre 2022
 - Participation au Comité d'Éducation à la Santé et à la citoyenneté (CESC) du Lycée Henri IV à Paris le 21 novembre 2022
 - Interventions auprès des élèves des classes terminales du lycée Henri IV de Paris les 8, 15 et 29 novembre et le 6 décembre 2022
 - Rencontre avec des encadrants natation du Racing Club de France le 10 janvier 2023
 - Participation au colloque : L'enfant face aux violences dans le sport le 9 février 2023
 - Intervention auprès des membres de l'organisme de discipline fédéral de la Fédération Française de Natation, dans le cadre de notre partenariat le 25 janvier 2023
 - Rencontre avec des jeunes de la section natation du Racing Club de France le 23 février 2023
 - Le CNCB a été invité à assister, en avant-première, à la projection du film de Rachid Hami « Pour la France », le 28 décembre 2022
- Le CNCB a réalisé une affiche à destination des structures sportives « Bizutage dans le sport je dis stop »
- Le CNCB a actualisé la plaquette « Bizutage je dis stop En parler pour mieux le combattre » et l'a fait imprimer en 20 000 exemplaires.
- Laurence HILLAIRET a distribué des affiches et des plaquettes dans les Maison des étudiants, Maison des adolescents, écoles d'arts, écoles d'ingénieurs, structures sportives, lycées....

→ Florence NAIL-CHAUX fait de la prévention en Terminale. Ses étudiants une fois dans l'enseignement supérieur rentrent en contact avec elle en cas de problème.

→ Le CNCB est partie civile dans le dossier du bizutage à l'EDHEC dont les faits remontent à 2013. Le 10 novembre 2022, audience devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Douai mis en délibéré au 15 décembre 2022.

Le 15 décembre 2022 la chambre de l'instruction a : Infirmé partiellement le non-lieu, ordonné le renvoi devant le tribunal correctionnel de Lille de l'association Course Croisière EDHEC, confirmé le non-lieu pour le surplus.

III. TÉMOIGNAGES IDENTIFIÉS REÇUS RENTRÉE 2022

Les témoignages n'arrivent pas seulement à la rentrée mais tout au long de l'année. Ils demandent une grande disponibilité de la part de M-F HENRY, F MOUGIN et Rémi FONTIER : ce sont leurs numéros de portable qui figurent sur le site et les différents documents du CNCB, et les témoins ou victimes peuvent appeler à tout moment.

Le numéro de téléphone de Claudine CAUX, représentante du CNCB en région PACA, figure dorénavant sur les affiches du CNCB de la région.

Le CNCB a transmis ces témoignages reçus, que ce soit par téléphone, par courriel ou par courrier, aux ministères concernés : Enseignement Supérieur et Recherche, Sports.

16 témoignages reçus depuis la rentrée de 2022:

Ils concernaient : 7 écoles d'ingénieurs, 2 écoles de commerce, 1 école para médicale, 1 lycée en CPGE, 2 chez les pompiers, 1 dans une gendarmerie, 1 dans une chorale, 1 chez les scouts et guides.

Aucun témoignage direct dans le domaine du sport mais certaines structures ont fait appel au CNCB pour des soupçons de bizutage ou pour des actions de prévention.

Ce qu'on trouve dans tous ces bizutages :

- L'alcool en grande quantité, administrée aux nouveaux avec par exemple un pistolet à eau, des comas éthyliques nécessitant intervention des pompiers ou de la gendarmerie
- Les actes à connotation sexuelle : fesses à l'air, questionnaires à connotation sexuelle, filles et garçons qui se frottent les uns contre les autres avec de la peinture, simulation d'acte sexuel
- Les nouveaux qu'on empêche de dormir plus de 3 à 4 heures voire des nuits entières
- L'interdiction des téléphones portables
- Les crânes rasés
- L'objectif : souder un groupe, admettre le ou les nouveaux, nouvelles au sein du groupe, respecter la tradition ...

Avec parfois la complicité de professeurs.

A noter que dans l'un des établissements des jeunes avaient été piqués et transportés à l'hôpital.

IV. ACTIONS MENÉES SUITE A CES TÉMOIGNAGES

Suite à ces témoignages, le CNCB a pris contact avec les chefs d'établissements concernés et est intervenu dans certains établissements. La plupart du temps l'interdiction du bizutage avait été rappelée.

Cependant nous avons pu constater lors des différents échanges que :

- Les chefs d'établissements et les équipes éducatives manquent encore trop souvent de vigilance et acceptent trop facilement les bizutages « pas bien graves ». Ils ferment les yeux sur ce qui se passe à l'extérieur de leur établissement.

- Lors des conseils de discipline les auteurs des faits viennent avec des avocats -ce qui ne peut pas être le cas des victimes ce qui entraîne un risque de « manipulation » des membres du conseil. Les chefs d'établissements craignent également un recours des parents pour faire annuler les décisions prises en conseil de discipline. En effet la plupart du temps les parents des jeunes sanctionnés refusent d'accepter la sanction prise qui pourrait compromettre l'avenir du jeune.

L'intervention du CNCB est souvent nécessaire pour faire comprendre aux auteurs des faits, mais aussi à l'ensemble de la communauté éducative ou sportive, pourquoi le bizutage est un délit qui doit être sanctionné et la gravité des faits pour la ou les victimes.

V. DES SITUATIONS QUI PERDURENT

- Le CNCB rappelle que la mention au règlement intérieur des sanctions encourues en cas de bizutage rendrait de nombreux recours injustifiés.

- Le CNCB engage les chefs d'établissements à signifier aux nouveaux leur détermination à lutter contre le bizutage, à leur demander de dire non tous ensemble et à les tenir informés d'éventuelles tentatives de bizutage de la part des anciens.

- L'alcool est toujours présent lors des événements dont il nous a été fait part : Incitation ou obligation de boire. Il peut conduire à des actes graves comme des viols, des comas éthyliques voire des décès. Il n'y a aucun contrôle et donc aucune sanction si des boissons n'entrant pas dans le cadre de la licence officielle sont disponibles dans les soirées étudiantes.

- Les victimes et leurs familles nous demandent encore trop souvent de préserver leur anonymat par peur de représailles ou pour le jeune d'être obligé de quitter l'établissement. C'est un véritable problème pour le CNCB car ne pas dénoncer un délit n'est pas acceptable, mais mettre en danger une victime ne l'est pas plus.

Ne rien dire, c'est accepter que le bizutage continue et fasse de nouvelles victimes.

Malgré le texte de loi censé protéger les victimes et ceux qui dénoncent les faits de bizutage ce sont pratiquement toujours les victimes qui quittent l'établissement.

Le comportement des garçons vis-à-vis des jeunes filles est parfois scandaleux : insultes sexistes, actes à connotation sexuelle, incitation à boire voire ingestion de substances suivies de viol.

Il est inacceptable que garçons comme filles qui ont connaissance ou assistent de tels faits ne fassent rien pour les empêcher.

Nos jeunes, y compris notre élite, mais aussi parfois les adultes (chefs d'établissements, enseignants, encadrants et parents) ignorent singulièrement les règles qui permettent de vivre ensemble et de refuser l'inacceptable : respect de soi, respect de l'autre, respect des différences, tolérance, esprit critique et sens de l'accueil. Ces règles devraient être inculquées dès l'enfance par les familles et par l'école, car le harcèlement qui commence dès l'école maternelle, se poursuit avec le bizutage dans les établissements d'enseignement, sportifs et d'apprentissage mais aussi dans tous les lieux où une relation nouveau/ancien peut s'établir, et mène au harcèlement dans le milieu professionnel.

VI. RELATIONS AVEC LES MEDIAS

Le dossier de presse rentrée 2022 du CNCB a été envoyé à plus de 70 journalistes.

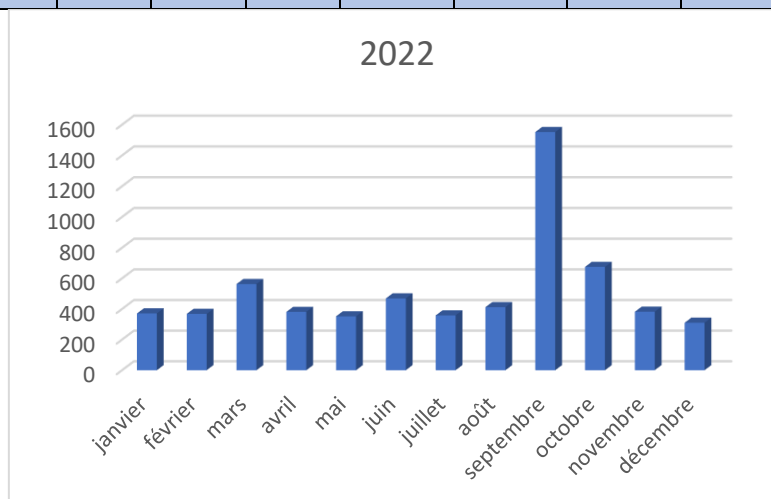
- Interview BFM Lille le 8 septembre 2022
- Ouest-France, septembre 2022 « Soirée étudiante, week-end d'intégration... Le bizutage perdure mais reste interdit et durement puni »
- Émission « On en parle » Lutter contre le bizutage sur LFM Radio Mantes la Jolie septembre 2022
- Podcast « le bizutage et les soirées d'intégration » pour l'association corse Podcastu Sexistu
- Dossier « Bizutage restons attentifs » revue de la MAIF Août 2022
- invitation au journal télévisé de M6 suite au décès d'un jeune étudiant en médecine à Lille 12 septembre 2021
- Interview sur France Info4 octobre 2021
- Participation à l'émission « Je pense donc j'agis » sur RCF 14 octobre 2021

VII. FRÉQUENTATION DU SITE DU CNCB

2022 : 6 193 visites

Rappel : 2021, 6661 visites,

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
371	368	563	381	352	469	358	412	1552	675	382	310



Type du périphérique utilisé :

Ordinateurs : 58% téléphone portable : 38%

Types de canaux :

Moteurs de recherche 56% Entrée directe : 31% Sites Web : 12% réseaux sociaux : 1%

VIII. SUBVENTIONS

En août 2022, Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a accordé une nouvelle subvention de 5 000 euros au CNCB.

En décembre 2022, le ministère des sports a accordé une nouvelle subvention de 5000€ au CNCB.

C'est grâce à ces subventions que le CNCB a pu refaire et faire imprimer la nouvelle plaquette du CNCB et financer les interventions relevant du ministère des sports. Ces subventions participent également aux frais de fonctionnement du CNCB.

La formation à l'utilisation des réseaux sociaux validée par le conseil d'administration a été annulée en raison de graves problèmes familiaux rencontrés par l'administratrice qui devait la suivre.

Des devis ont été demandés pour :

- une Vidéo demandée par le ministère des sports pour la rentrée de 2023.
- une éventuelle nouvelle action sur les réseaux sociaux semblable à celle de 2019.

Comité National Contre le Bizutage 108-110 avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS cedex 11

Tél : 06 07 45 26 11 / 06 82 81 40 70 / 07 81 50 10 07

contact@contrelbizutage.fr <http://www.contrelbizutage.fr>

IX. VIE INTERNE

- Les 21 adhérents individuels et les 4 adhérents associatifs ont été tenus régulièrement informés de l'actualité du CNCB par courriel.
- Les membres du bureau et du conseil d'administration ont été régulièrement informés et consultés par courriel.
- Quatre conseils d'administration se sont tenus en Visio conférence les 20 juin 2022, 3 octobre 2022, 9 novembre 2022, 13 février 2023.
- Françoise MOUGIN met régulièrement à jour le site.
- Isabelle LAFITTE a posté régulièrement des messages sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram. Elle ne pourra malheureusement pas poursuivre cette activité en raison de graves problèmes familiaux.

Merci à nos adhérents qui contribuent à la lutte contre le bizutage en étant des relais du CNCB sur le terrain, dans les instances locales et en diffusant largement les affiches et plaquettes.

X. ÉVOLUTION DU BIZUTAGE DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le CNCB se heurte toujours à des difficultés pour amener les victimes et leurs familles à accepter de témoigner, même anonymement. **Or sans témoignages il n'y a pas de sanctions possibles, ni au sein des établissements, ni en justice.**

Le bizutage sévit encore dans un certain nombre d'établissements, parfois avec la complicité passive de la direction ou d'enseignants. De nombreux établissements volontaristes, établissements d'enseignement supérieur, lycées, établissements sportifs, convaincus du caractère inacceptable du bizutage, ont pris les mesures nécessaires à l'éradication ou à la prévention du bizutage. Ils utilisent nos supports de communication et nous demandent d'intervenir.

Cette année encore le CNCB a constaté l'importance de l'implication des chefs d'établissements, des enseignants et encadrants dans l'éradication du bizutage. Trop de chefs d'établissements cautionnent encore le bizutage, trop d'enseignants et d'encadrants se taisent parfois parce qu'ils ont eux-mêmes subi le bizutage ou pensent que ce n'est pas bien grave. De même, trop de magistrats hésitent encore à poursuivre les auteurs des faits et ceux qui les laissent faire, alors que les conséquences sont dramatiques pour les victimes.

Seules les sanctions proportionnées mais sévères et rapides sont dissuasives et permettront d'éradiquer le bizutage.

Marie-France HENRY
Présidente

Françoise MOUGIN
Secrétaire générale